



Caderousse

Infos

N°2
Janvier
2022



Le Conseil Municipal des Enfants

Un nouveau schéma de circulation

www.caderousse.fr



sommaire

P. 3

VIE MUNICIPALE

P. 4

RETOUR EN IMAGES

P. 6

JEUNESSE

P. 8

DOSSIER : UN NOUVEAU
SCHÉMA DE CIRCULATION

P. 14

SÉCURITÉ / CITOYENNETÉ

P. 16

ÉCONOMIE

P. 18

TRIBUNE LIBRE

P. 19

ÉTAT CIVIL

Chères caderoussiennes, chers caderoussiens,

Alors qu'une nouvelle année commence, riche de projets à poursuivre et de nouvelles perspectives à mettre en œuvre, notre équipe municipale reste plus que jamais engagée, avec force et conviction, au service de notre commune et de ses habitants.

En 2022, je souhaite poursuivre mes engagements qui portent notre action depuis déjà deux ans, pour améliorer votre vie quotidienne, celle de vos enfants et de nos aînés, pour soutenir le dynamisme économique, pour réaliser les aménagements urbains nécessaires, pour accompagner les activités de nos associations.

C'est notre feuille de route, celle pour laquelle vous nous avez élus et que nous allons continuer à dérouler, avec responsabilité et rigueur.

Le dossier de ce numéro vous présente le nouveau schéma de circulation que j'ai volontairement voulu ambitieux, à la hauteur des attentes des Caderoussiens.

Ces informations vous permettront de juger des enjeux de ce programme engagé pour sécuriser et faciliter les déplacements, harmoniser la cohabitation entre les automobiles et les cyclistes, privilégier les cheminements doux et mieux gérer l'offre de stationnement.

Ce sont autant de défis à relever, que nous avons déjà commencé à réaliser et qui vont être déclinés, phase après phase, jusqu'à la fin de notre mandat.

Plus que jamais, vos élus sont en action. Plus que jamais, vos élus sont mobilisés, sur le terrain et à votre écoute pour renforcer l'attractivité de notre commune où il fait bon vivre.

Ce dynamisme, nous le devons aussi aux présidents d'associations, aux parents d'élèves, aux chefs d'entreprises, aux commerçants, aux artisans, au personnel scolaire et au personnel municipal.

Je les remercie tous sincèrement pour leur engagement à nos côtés.

Pour la deuxième année consécutive, la situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser la cérémonie des vœux municipaux.

Je le regrette sincèrement.

Malgré le contexte incertain, je forme toutefois le vœu d'un avenir plus serein qui nous permettra de nous retrouver lors d'événements festifs et conviviaux organisés tout au long de l'année.

Au nom de l'équipe municipale, je vous présente tous mes meilleurs vœux et vous souhaite une bonne et heureuse année, pour vous et vos proches.

Prenez soin de vous.

Votre maire

Christophe REYNIER-DUVAL

ESPACE FRANCE SERVICES LES SERVICES PUBLICS AU PLUS PROCHE DE VOUS

Depuis avril, un Espace France Services (EFS) vous accueille dans les locaux de l'agence postale pour vous accompagner dans toutes vos démarches numériques administratives.

Sur place, les Caderoussiens sont accompagnés dans l'utilisation du numérique à travers un soutien individuel et peuvent accéder librement aux outils numériques. Ils disposent aussi de toutes les informations nécessaires le permettant d'effectuer les démarches auprès :

- de la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** pour une simulation d'allocations, demande de documents en ligne...
- de la **Caisse Nationale d'Assurance Maladie** (sécurité sociale) pour la création d'un compte AMELI, chercher le remboursement de ses soins...
- du **Pôle emploi** pour une actualisation, une recherche d'emploi...
- de **La Poste** pour la création d'une adresse e-mail...
- des **services des impôts** et de la direction générale des Finances publiques (DGFiP), déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source...

- des ministères de l'Intérieur et de la Justice pour le **renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise**, pour un litige ou un conflit...
- de la **Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)** pour préparer sa retraite
- de la **Mutualité Sociale Agricole (MSA)**.

Des travaux auront lieu au cours du premier semestre pour améliorer le confort de l'accueil des usagers.

Un conseiller numérique interviendra régulièrement pour des sessions de formation au numérique par groupe de 4 à partir du début d'année 2022.

Un planning avec les différentes formations sera proposé, les inscriptions se feront directement auprès de Madame Fontanon, à l'Espace France Services (Agence Postale Communale au 10 Bis Cours Aristide Briand).

Horaires :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
Le vendredi de 8h30 à 12h
04 90 51 98 53

VOUS AVEZ 16 ANS : FAITES-VOUS RECENSER !

Les jeunes caderoussiens de 16 ans doivent se faire recenser.

Les documents indispensables pour procéder au recensement sont :

- la **pièce d'identité** de la personne à recenser
- la **photocopie complète du livret de famille**
- un **justificatif de domicile** du(es) parent(s) de moins de 3 mois (pas de facture de téléphone portable).

Recensement possible sur internet avec dépôt des documents complétés sur **service-public.fr** ou auprès de Madame Fontanon, service population, situé dans les locaux de l'agence postale communale.

ÉLECTIONS 2022 : MODE D'EMPLOI

L'élection du président de la République se déroulera les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Afin d'organiser ces doubles scrutins dans le respect des consignes sanitaires, et alors que la situation épidémique reste incertaine, les élus ont fait un choix de raison en décidant de transférer les **deux bureaux de vote** (salle Paul Marquion et Foyer Ernest Capdeville) au sein du gymnase communal.



RETOUR EN IMAGES



18 septembre : journée mondiale du nettoyage

Belle mobilisation des Caderoussiens pour cette journée « Nettoie ta planète ». Plus de 60 citoyennes et citoyens sont intervenus pour collecter 380 kg de déchets et nettoyer 30 km de fossés sur le territoire de la commune. Bravo à eux !



1^{er} octobre : « Octobre Rose »

Notre commune s'est largement mobilisée lors de ce mois de sensibilisation nationale contre le cancer du sein. Plusieurs rendez-vous ont été organisés (théâtre, jeux en plein-air, circuit pédestre, illumination, ventes diverses, soirée théâtre) dans une belle ambiance de convivialité. Les dons s'élèvent à 1 399 €.



16 et 17 octobre : 1^{er} salon des cultures provençales

Cette première édition, parrainée par Frédéric Soulié a rencontré un grand succès. Elle a permis de rassembler associations, visiteurs, artistes et auteurs, en somme, tous les amoureux de la Provence : reine de ce week-end de fête.



19 octobre : en route pour les J.O de 2024

Entouré par Roland Davau, président départemental du Comité Olympique et Christelle Jablonski-Castanier, vice-présidente du conseil départemental du Vaucluse, Christophe Reynier-Duval a reçu officiellement le label « Terre de Jeux 2024 ». Par cette labellisation, Caderousse s'engage, en lien avec les associations volontaires et le groupe scolaire, à organiser des animations et des temps forts orientés vers la promotion des valeurs sportives jusqu'aux jeux Olympiques, en 2024.



11 novembre : devoir de mémoire

Un hommage a été rendu aux victimes et aux soldats morts pour la France pendant la Première Guerre Mondiale. Autour du Maire et des élus, les porte-drapeaux et nombreux citoyens, toutes générations confondues ont tenu par leur présence et plusieurs dépôts de gerbes, à honorer ce devoir de mémoire.



Tous les mardis : Lire et faire lire à la crèche

Tous les mardis matin, séance de lecture pour les tous petits de la crèche par l'association « Lire et faire lire ».



12 novembre : calendrier des sapeurs-pompiers

Tradition respectée... Christophe Reynier-Duval et Jean-Antoine Espinosa conseiller municipal délégué, ont reçu une délégation de nos sapeurs-pompiers pour la présentation de leur calendrier 2022. Nos soldats du feu ont ensuite débuté leur tournée auprès des foyers de la commune.



3 décembre : Caderousse aux lumières de Noël

Le lancement des illuminations de Noël a réuni de nombreux Caderoussiens. Petits et grands ont partagé ce moment festif en déambulant dans les rues parées des mille couleurs de Noël. Mention toute spéciale à Gisèle et Bernard pour leurs décors de fête qui ont fait briller les yeux des enfants... et des parents.



3/4 décembre : un Téléthon mobilisateur

Bravo et merci pour votre solidarité ! 4146,42 € ont été récoltés durant le week-end du Téléthon, organisé cette année encore grâce à la mobilisation et le dynamisme de nos associations.



10 décembre : colis de Noël

238 colis de Noël ont été distribués aux aînés de Caderousse par les élus et les membres du CCAS... Ce présent est le cadeau festif et gourmand idéal pour chouchouter nos aînés jusqu'aux fêtes de fin d'année.



13 décembre : à fond la forme !

Les ateliers de gymnastique adaptée, animés par « Siel Bleu », ont rencontré un franc succès auprès de nos aînés. La commune a donc souhaité reconduire et renforcer ce partenariat pour toute l'année 2022. Désormais deux créneaux de cours le lundi matin seront proposés, et en cas de nombreux inscrits un troisième pourra être ajouté.



17 décembre : inauguration de la borne de recharge

pour les véhicules et vélos hybrides et électriques, au début du Cours Gabriel Péri, à proximité des commerces. Accessible 24 h /24, cet équipement s'inscrit pleinement dans les actions conduites par la municipalité en direction des déplacements doux.

JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : À L'ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ

*Les jeunes élus de la promotion
2021/2022 ont pris officiellement leurs
fonctions, samedi 20 novembre.*

C'est sous l'œil attentif de leurs aînés, le Maire Christophe Reynier-Duval et les adjointes au Maire référentes, Christelle Aubertin et Béatrice Rehor, que les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont reçu leur écharpe tricolore, symbole républicain de leur engagement.

La promotion 2021/2022 est composée de huit conseillers municipaux, élèves de CM1 et CM2, élus à l'issue d'une campagne électorale conduite auprès de leurs camarades.

Les jeunes élus se sont engagés à s'investir et travailler au sein de différentes commissions pour mener à bien un ou plusieurs projets pour le territoire.

Déroulement des opérations de vote.



Dépouillement de scrutin, en présence des élus et du personnel administratif et des enseignantes.

LES ÉLUS : PROMOTION 2021/2022



Calie Petit-Gounelle-Sabia



Gianni Constanzo



Léana Fontanon



Léna Peysson



Léo Martin



Margot Gravier



Naïs Petit-Gounelle-Sabia



Juliette Barthélémy

RESTAURATION SCOLAIRE : ON PASSE À TABLE !

Un comité de restauration scolaire a été mis en place lors de la dernière rentrée scolaire.

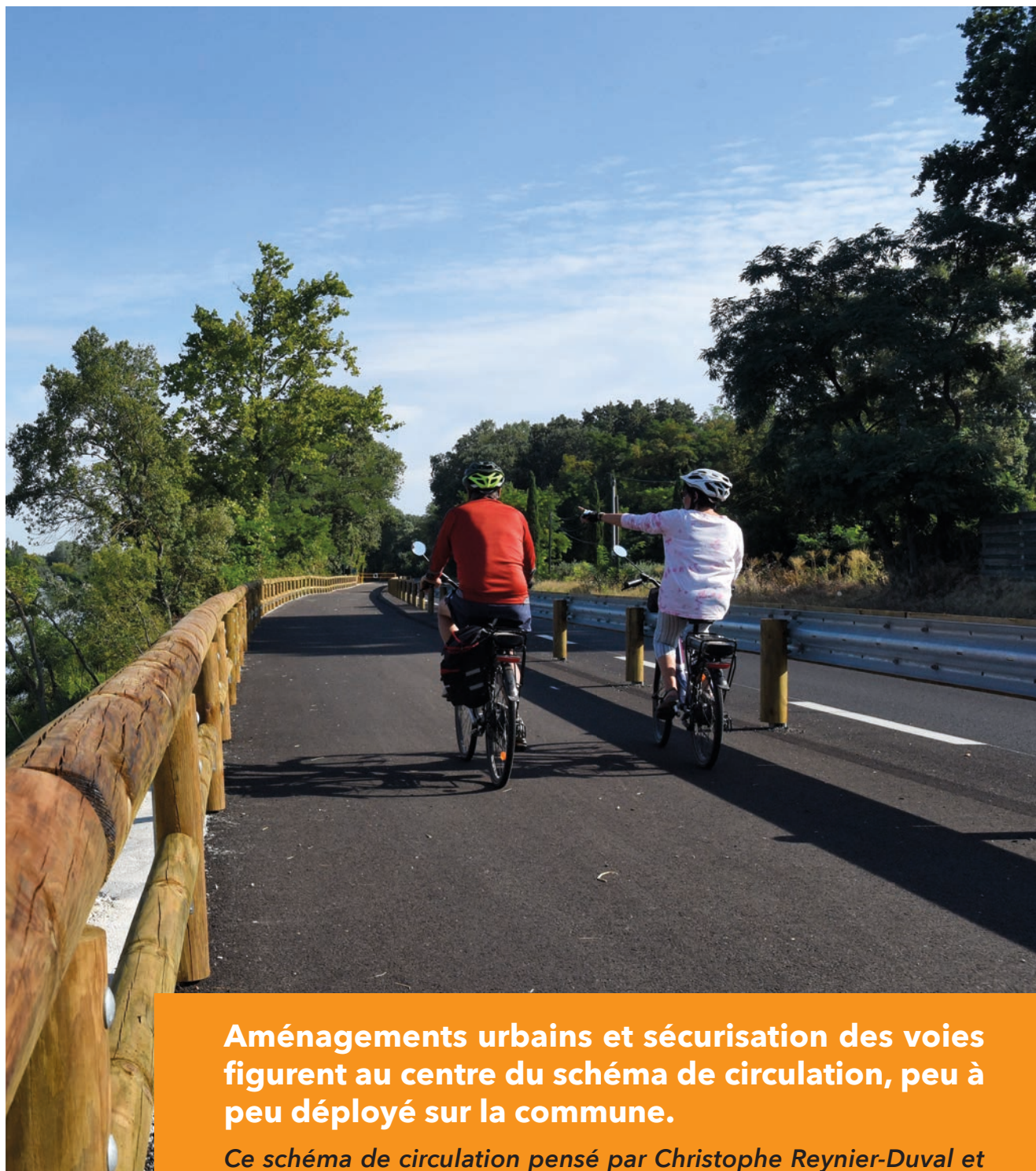
« Ce comité s'inscrit dans la volonté municipale d'associer les parents d'élèves à nos décisions autour de la restauration scolaire mais aussi sur les problématiques et les temps extra scolaires » explique Christelle Aubertin, adjointe en charge des affaires scolaires. La qualité gustative, l'équilibre nutritionnel des repas, le choix des produits de saison, leur traçabilité et la préférence des circuits courts se retrouvent au centre des réflexions et des échanges. « Nous souhaitons aussi valoriser le temps du déjeuner. Les agents scolaires qui servent les repas sont très impliquées. Elles sont à l'écoute des besoins des enfants, font respecter les gestes barrières, animent et partagent avec eux ces moments de convivialité ».

Qu'en pensez-vous ?

La commune a souhaité connaître le sentiment des élèves et des parents sur les repas servis à la cantine. Un questionnaire remis au cours de l'année 2021 leur a permis d'évaluer plusieurs points : la diversité et la qualité des plats proposés, les quantités servies, l'équilibre nutritionnel, la grille tarifaire, l'accompagnement, la surveillance des élèves... Les enfants et leurs parents ont rendu leurs copies. « Le recollage de toutes ces réponses est une base de travail intéressante pour faire évoluer le service rendu aux enfants et aux familles. Leur avis nous permettra aussi de relancer un nouvel appel d'offres pour choisir le prochain prestataire de notre cantine scolaire puisque le marché avec Sud Est se termine prochainement. » conclut Christelle Aubertin.



UN NOUVEAU SCHÉMA DE CIRCULATION À CADEROUSSE



Aménagements urbains et sécurisation des voies figurent au centre du schéma de circulation, peu à peu déployé sur la commune.

Ce schéma de circulation pensé par Christophe Reynier-Duval et son équipe sera décliné sur toute la durée du mandat à travers un plan d'actions qui vise à faciliter les déplacements, harmoniser la cohabitation des différents modes de déplacement, accroître la capacité de stationnement, faire la part belle aux piétons, cyclistes et cyclotouristes toujours plus nombreux.



Jean-Pierre JACQUIN

Premier adjoint en charge de l'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire

“ **Nous sommes à l'heure des déplacements « propres »** ”



RENCONTRE AVEC JEAN-PIERRE JACQUIN

Pourquoi les élus ont-ils décidé de doter Caderousse d'un nouveau schéma de circulation ?

Afin d'être attractive, il est essentiel qu'une commune soit accessible. Les citoyens doivent pouvoir accéder facilement à Caderousse que ce soit pour venir travailler, consommer, visiter ou se détendre, et stationner, tout en préservant la qualité de vie des résidents. La mobilité est donc naturellement un des dossiers très importants de notre mandature, pour lequel il nous faut veiller à conjuguer développement touristique et économique avec sécurisation des déplacements, piétons et cyclistes.

Ce nouveau schéma de circulation et de stationnement concilie tous ces paramètres.

Quel est le calendrier de mise en œuvre de ce nouveau schéma de circulation ?

La question du calendrier va de pair avec la question du financement ainsi que les désagréments produits par la réalisation de tels travaux.

Afin de ne pas impacter et pénaliser les Caderoussiens dans leurs déplacements, la mise en place de ce schéma a été phasée et s'étendra jusqu'à la fin du mandat.

Les grosses opérations : cheminement de l'école, réfection de la route d'Orange, de la route de Châteauneuf du Pape, reprise du revêtement de certaines rues ou impasses se feront au fil des ans. Ces chantiers seront complétés par des travaux moins lourds financièrement et plus rapidement réalisables. Nous veillerons à préserver le cadre de vie des habitants.

Pourquoi faire la part belle au vélo et aux déplacements doux ?

En augmentant la place réservée aux déplacements doux, aux pistes cyclables, aux chemins piétonniers, nous voulons inscrire Caderousse dans son temps. Nous sommes à l'heure des déplacements « propres » et souhaitons que les Caderoussiens puissent choisir leurs déplacements sans être contraints par le fait d'habiter un village.

En créant une zone 30 km/h, en diminuant la vitesse en tour de digue et en élargissant les trottoirs c'est la sécurité de chacun qui est renforcée, et notre impact écologique commun qui diminue. Agir pour les déplacements doux, c'est agir pour la sécurité, la santé et le cadre de vie des Caderoussiens.



« Notre objectif n'est pas d'interdire les voitures au cœur du village mais de faire cohabiter les différents modes de circulation tout en favorisant les modes de déplacements doux, pédestre ou cycliste, qui sont nous le constatons quotidiennement de plus en plus plébiscités par les usagers, les familles ou les touristes. Plus le maillage territorial sera important, plus les citoyens seront prêts à se tourner vers d'autres pratiques, car plus facilitées » précise Christophe Reynier-Duval.

Caderousse « Terre de Vélo »

Désireuse de donner une place de choix au vélo et profiter du passage de la Via-Rhône sur son territoire, la municipalité se mobilise et investit en faveur des cycles. Cet investissement a aussi vocation à inciter caderoussiennes, caderoussiens et familles à privilégier le vélo pour tout déplacement sur la commune.

LES PARKINGS A VELO : La commune a répondu en 2020 et 2021 à plusieurs appels à projets du département concernant la fourniture d'arceaux à vélos.

Déjà installés : Devant la mairie rue Berbiguier, Face à la pharmacie cours Aristide Briand, Devant les restaurants cours Aristide Briand, Place de l'Eglise, Avenue Jean Jaurès

A venir : Maison des Jeunes, mur de Gramont, poterne du Barri, Salle Paul Marquion, les lavoirs, cour du foyer du 3^e âge, Salle des fêtes.



Création d'une zone 20 pour la sécurisation du chemin de l'école (Voir dossier page 13)



Zone 30 (Voir dossier page 13)

Du stationnement supplémentaire en cœur de ville.

La configuration de la commune et la présence de la digue limitent les possibilités d'extension du stationnement.

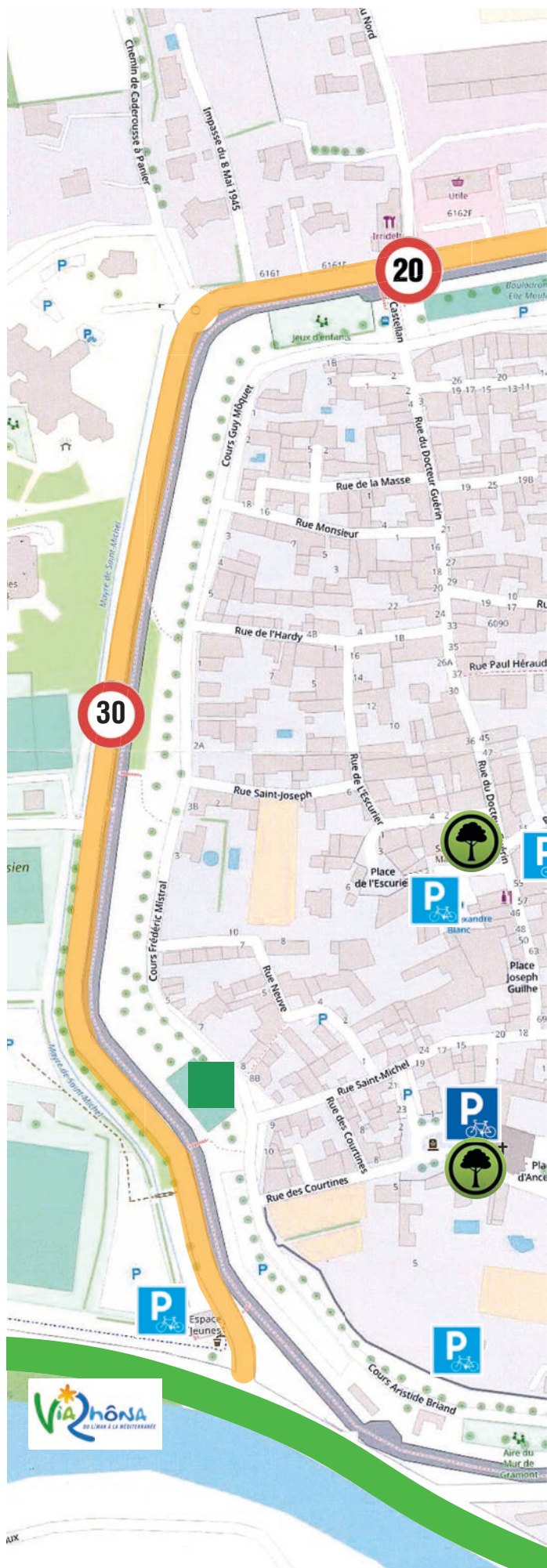
Pour gagner de l'espace et proposer aux caderoussiens davantage de places et de choix, 3 actions ont été conduites :

- Création d'un nouveau parking en lieu et place des anciens tennis = +32 places
- Déménagement de certains containers à poubelles (tour de digue et place Alexandre Blanc) = + 6 places
- Reprise du tracé de toutes les places de stationnement en pied de digue = +10 places

Une haie d'honneur pour le nouveau cheminement piétons et vélos

Le nouveau cheminement reliant la salle des fêtes et le groupe scolaire va bientôt être bordé d'environ 300 arbustes méditerranéens ainsi que d'arbres variés financés par la région Sud grâce aux subventions - un million d'arbres -.

La deuxième partie du cheminement, permettant de raccorder la ViaRhôna au niveau de l'espace jeune sera, elle-aussi, accompagnée d'une même bordure d'arbustes variés. Ces arbustes viendront remplacer la haie de cyprès du parking du stade, dont les arbres vieillissants sont plus fragiles et sensibles aux maladies. Cette opération permettra d'ouvrir la vue aux piétons et cyclistes tout en améliorant la biodiversité.





Réaménagement urbain et végétalisation des places du cœur de ville

En partenariat avec les services de la CCPRO plusieurs travaux seront entrepris : Place de l'Église, Place Alexandre Blanc, Place Général de Gaulle et Place de la Poterne du Barri :

- **Végétalisation et aménagement paysager** des lieux afin de gagner en fraîcheur et faire de ces derniers, des lieux de rencontre et de convivialité.
- **Remplacement du goudron par des pavés**, plus esthétiques et plus proches du caractère provençal du village.



Une route d'Orange repensée pour gagner en sécurité. (Voir dossier page 12)



A l'heure de la mobilité durable - Une borne IRVE

En installant une borne de recharge, cours Gabriel Péri, la commune participe activement au programme départemental de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électrique et hybrides rechargeables (IRVE), initié par le Syndicat d'Énergie Vauclusien (SEV).

Rouler avec un véhicule électrique est donc désormais possible en dehors des grosses agglomérations, fortement équipées. Cet investissement, profitable à tous, témoigne d'une volonté importante d'agir en faveur de l'environnement et de la transition énergétique.

Caderousse prend ses responsabilités, renforce et diversifie les services offerts aux usagers sur son territoire. 2 vélos électriques et 2 véhicules électriques pourront ainsi être rechargés de façon simultanée à proximité des commerces

Déviation des poids-lourds de 19 tonnes : un soulagement pour la commune.

Située à proximité de l'échangeur autoroutier d'Orange centre et aux portes du Gard, le territoire de Caderousse est régulièrement emprunté par de très nombreux poids-lourds. Ce flux incessant cumule nombreux effets négatifs : insécurité des riverains et des piétons, vibrations fragilisant la digue inscrite aux Monuments historiques et ouvrage hydraulique nécessaire, importantes émissions de gaz d'échappement des camions polluantes et noircissantes pour le bâti.

Les démarches auprès de la CCPRO, du Département et de l'Etat, ont porté leurs fruits : les poids-lourds de plus de 19 tonnes ont l'interdiction de traverser la commune.

Une déviation, sera signalée par des panneaux positionnés bien en amont de la commune informant les véhicules concernés du trajet à prendre : chemin de Martignan à Orange, puis la D237 pour rejoindre la D238.



: Du Léman à la Méditerranée en passant par Caderousse

La Via-Rhône ce sont 815km de voies cyclables qui longent le Rhône. Caderousse est une halte sur ce parcours.

L'itinéraire touristique offre aux usagers une arrivée en proximité immédiate de la digue d'enceinte. Afin d'inciter à la découverte de la commune, des travaux de prolongement de voies cyclables sont programmés le long du stade de football et des tennis pour rejoindre la Porte Castellan. A noter : l'aménagement de la ViaRhôna est cofinancé par l'Europe (Fonds FEDER), la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département de Vaucluse.



UNE ROUTE D'ORANGE REPENSÉE POUR GAGNER EN SÉCURITÉ

La commune souhaite aménager une entrée de ville, par la route d'Orange qui soit plus sécurisée

L'usage de la route d'Orange est dangereux pour les piétons et les cyclistes, Christophe Reynier-Duval et son équipe ont priorisé l'étude consistant à repenser intégralement cette voie.

Les travaux à réaliser sont importants et doivent prendre en compte la topologie du lieu : la sortie de la commune est étroite et sinueuse, la présence de trottoirs inégaux, l'existence de part et d'autre de la route de fossés, l'élargissement de la voie en sortie de ville propice à l'accélération des véhicules, l'implantation d'entreprises locales drainant de nombreux poids-lourds.

Les paramètres sont multiples et l'exercice complexe.

L'objectif : sécuriser la route d'Orange afin de permettre aux riverains et usagers de se rendre au cœur de la commune et fréquenter les lieux d'animations, les commerces et les restaurants, tout en insistant sur la qualité paysagère de cette entrée de village.

Détail des travaux :

Au nord :

- Un **système de giration des poids-lourds** desservant les entreprises locales sera créé afin d'éviter leur rotation au niveau du rond-point de l'olivier.

- La **largeur de la chaussée sera réduite** sur la route d'Orange, pour inciter les véhicules à adapter leur vitesse.

- La **bordure en pierre** existante côté Ouest sera modifiée, végétalisée et enherbée pour partie pour permettre la plantation de différents arbres d'une part et la création d'un cheminement piétonnier et cycliste d'une largeur de 2 m, d'autre part.

- Un **système de chicane** sera implanté sur la voie afin de réduire la vitesse des véhicules.

- Le **second fossé, pavé**, sera maintenu pour la gestion du ruissellement pluvial.

Au sud :

- La chaussée, étroite au niveau du carrefour de la Lusignane, sera légèrement déportée pour permettre la continuité du cheminement piétons-cycles.

- Les trottoirs seront repensés et végétalisés afin de soigner l'entrée du village.

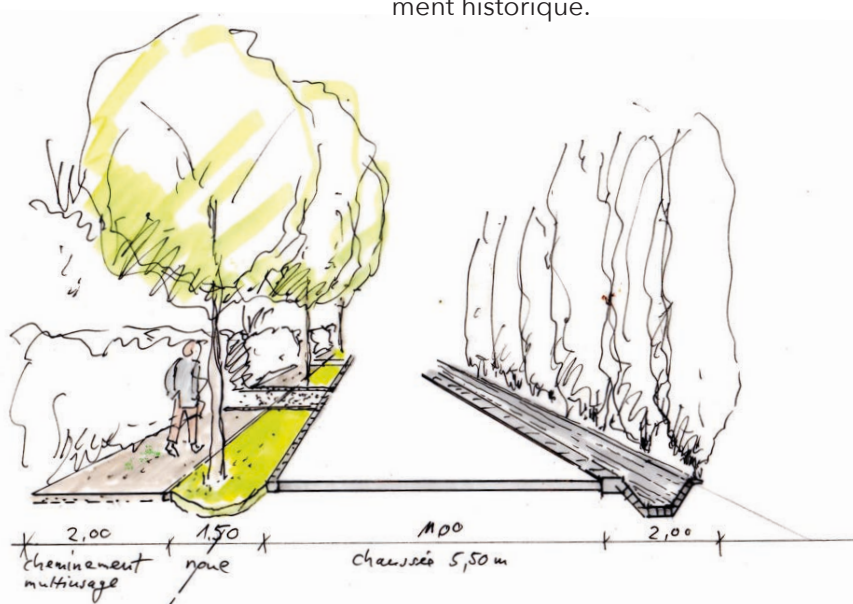
Un nouveau giratoire Porte Léon Roche :

La création du cheminement doux intégrera la réfection du rond-point à l'entrée de la commune pour :

- **fluidifier** le passage des bus.
- **sécuriser** le nouvel arrêt de bus.
- **favoriser** la continuité des cheminements doux.

L'ambition est de donner à ce lieu, un aspect placette, propice à la rencontre et aux échanges. Le site sera plus arboré, le béton utilisé pour le revêtement aura un aspect visuel plus soigné, en conformité avec les attentes des architectes des bâtiments de France, pour mettre en valeur la digue, monument historique.

Le début des travaux est prévu au cours de l'été 2022 pour une durée de 4 à 5 mois.



La Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange a travaillé en étroite collaboration avec la commune

CRÉATION D'UNE ZONE 30 ET SÉCURISATION DE L'ACCÈS À L'ÉCOLE JEAN MOULIN

Création d'une zone 30 et sécurisation de l'accès à l'école Jean Moulin

Afin de sécuriser le déplacement des enfants, de leurs parents et accompagnants se rendant à l'école, la commune a souhaité investir rapidement pour réaliser plusieurs aménagements.

Ces aménagements consistent en la création d'une zone 30 km/h, la reprise d'une portion de l'avenue du 8 mai, la création d'un cheminement protégé allant du parking de la salle des fêtes jusqu'aux entrées de l'école maternelle et de l'école élémentaire.



30

Création d'une zone 30 km/h

Cette zone s'étend de la Porte Léon Roche jusqu'au carrefour de l'avenue Emmanuel Vitria avec la ViaRhôna, au niveau de l'espace jeunes. Sur cette zone les véhicules doivent adapter leur vitesse pour ne jamais dépasser les 30km/h réglementaires.

Sécurisation des abords de l'école par une liaison partagée

Les accès au groupe scolaire Jean Moulin ont longtemps été un point sensible de la circulation routière bien connu des parents et des riverains. La difficulté résidait dans le partage de l'espace entre les automobilistes, les piétons et les deux-roues, particulièrement lors des horaires d'affluence d'entrée et sortie de l'école.

Les élus ont souhaité s'emparer rapidement de ce dossier afin d'offrir aux usagers une plus grande sécurité, et ce, sans attendre plusieurs années.

La création de deux zones contiguës sur une portion de l'avenue du 8 mai, permet une mutualisation de l'espace et une sécurité renforcée pour tous les déplacements

- **La première zone est réservée aux cyclistes** et aux piétons. Une bande de 2,50 m de large leur permet de se déplacer dans les deux sens de circulation et réduit automatiquement la voie réservée aux voitures,
- **La seconde est destinée exclusivement aux véhicules à moteur.** Le traçage a été rétréci, mais il offre toujours deux sens de circulation aux voitures et aux motos.

20

Création d'une zone 20 au niveau du Carrefour de la Porte Castellan

Pour permettre aux usagers d'appréhender ces deux zones contiguës conformément au code de la route, une zone 20km/h a été créée.

Cette zone est située entre la Porte Castellan et le carrefour de l'avenue Emmanuel Vitria avec la route des Cabanes.

Qu'est-ce qu'une zone 20 km/h ?

C'est une zone partagée où la priorité des véhicules à moteur est supprimée au profit des piétons et des cyclistes, s'appliquent ensuite les règles de la route. Les piétons et les cyclistes sont prioritaires dans cette zone.

LES +

Pour limiter la quantité de voitures et les comportements dangereux de dépose-minute un **espace piétonnier** a été aménagé reliant le parking de la salle des fêtes aux entrées de l'école.

En remplacement de l'ancienne barrière levante perméable à toute entrée, un **portail automatique** a été installé pour limiter uniquement l'accès du parking de l'école aux enseignants et au personnel.

Un portillon à commande électrique a été posé pour l'entrée des enfants et leurs parents, assurant désormais une plus grande sécurité autour du groupe scolaire.

Cet aménagement (d'une longueur de 360 mètres), protégé par un **grillage** et pourvu d'un **éclairage**, longe le groupe scolaire à l'intérieur de son enceinte. Les parents qui le souhaitent peuvent ainsi déposer leur enfant en toute sécurité sur le parking de la salle des fêtes ou l'accompagner sans s'inquiéter de la présence de voitures.

Les « papis et mamies école » renforcent, par leur présence, la sécurité aux abords de l'école au niveau de la traversée des deux passages piétons.

Ces travaux s'inscrivant pleinement dans les actions de sécurité routière, la commune de Caderousse a bénéficié d'une aide financière du Conseil Départemental du Vaucluse au titre du fonds de répartition des amendes de police. Les services de la CCPRO sont aussi intervenus pour la pose de la signalisation.

SÉCURITÉ /CITOYENNETÉ



Jean-Antoine ESPINOSA

Conseiller municipal délégué
à la Sécurité

RENCONTRE AVEC JEAN-ANTOINE ESPINOSA

Comment répondez-vous aux actes de vandalisme et d'incivilités rencontrés par Caderousse au cours de l'automne ?

Ces actes sont inadmissibles. La première réponse de la commune a bien évidemment été de porter plainte pour se constituer partie civile car il est important que les responsables de ces agissements soient confondus et punis. Nous veillerons à ce que les auteurs, une fois identifiés, puissent être sanctionnés. La police municipale a travaillé et continue de le faire avec la gendarmerie sur ce dossier, nous multiplions, en parallèle les outils de prévention (Voisins vigilants, vidéo-protection, réorganisation des horaires de la police municipale). Ces dispositifs vont permettre de mailler le territoire et d'intervenir autant que possible en amont du risque d'infraction.

La commune va-t-elle reconduire le dispositif de vidéo-protection ?

Oui, ce dispositif est essentiel pour mailler le territoire communal, il a d'ailleurs fait toutes ses preuves pour l'appréhension d'un des auteurs d'incivilités. Le marché avec les prestataires arrive à échéance, il va être renouvelé au cours du mois de mars et le nombre de caméras sera augmenté.

Pourquoi avoir choisi le dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » ?

Ce dispositif d'entraide et de soutien crée des liens privilégiés et de confiance entre les habitants d'un même quartier. Il permet d'alerter et de rassurer la population. C'est un outil de communication et d'alerte doté d'une signalétique officielle dissuasive. Il permet, en temps réel, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance, les vols, les cambriolages, les dégradations et incivilités.



Avant la mise en place du dispositif par la commune, 10 Caderoussiens s'étaient inscrits directement sur le site. Depuis l'adhésion de la commune à Voisins Vigilants par délibération plus de 65 foyers ont rejoints le dispositif avec déjà 275 échanges entre foyers.

Ce qui n'est pas dans le dispositif !

- Pas de patrouilles ou de rondes citoyennes de quartier
- Pas de délation anonyme
- Pas de surveillance, de la veille seulement
- Accessible uniquement aux personnes inscrites au dispositif

STOP AUX ACTES D'INCIVILITÉ ET DE VANDALISME

Au cours de l'automne dernier, la commune a dû faire face à plusieurs actes d'incivilité et de vandalisme : **cambriolages, biens publics dégradés, vols de plantes, dépôts sauvages d'ordures ménagères.** Christophe Reynier-Duval et son conseiller municipal délégué à la sécurité, Jean-Antoine Espinosa, indignés par les faits, se sont rapidement saisis du dossier. **« Les actes de vandalisme doivent cesser. Ces faits insupportables ne doivent pas restés impunis, c'est pourquoi nous avons porté plainte et travaillé en lien étroit avec la gendarmerie ».**

Le maire met en garde : **« Nous mettons tous nos moyens en commun pour confondre les auteurs de ces délits, certains ont déjà été identifiés et nous ne relâcherons pas nos efforts. Nous tenons au cadre de vie agréable et à notre bien-vivre ensemble qui font le charme de Caderousse ».**

LA SÉCURITÉ : NOTRE PRIORITÉ

Pour que chaque Caderoussien puisse vivre sereinement, les élus ont fait le choix de placer la sécurité au cœur des actions municipales.

Création de la réserve communale de sécurité civile, mise en place du dispositif « Voisin vigilant et solidaire », renouvellement du marché de la vidéo-protection : les élus conjuguent prévention, information et protection des biens et des personnes

LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Son objectif

C'est une équipe de bénévoles mobilisables lors d'évènements d'ampleur exceptionnelle (inondation, tempête, incendie, risque industriel, accident de la circulation de grande ampleur) qui nécessitent le déclenchement du Plan communal de sauvegarde (PCS).

Les réservistes ont pour mission de soutenir et de porter assistance à la population en cas de crise, en participant à la prise en charge de tâches liées à la logistique pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses, urgentes.

Comment ?

Les missions des réservistes sont :

- La **participation** à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier.
- L'**accueil des sinistrés** dans un centre de regroupement.
- L'**aide à la protection** des personnes et des biens en zone inondable.
- Le **suivi des personnes vulnérables** en période de canicule ou de grand froid.
- La **surveillance des cours d'eau**
- L'**aide aux sinistrés** pour le nettoyage, la remise en état des habitations et pour les démarches administratives.
- La **mise en place du poste de commandement** communal,
- La **collecte et la distribution de dons** au profit des sinistrés.

Rejoignez la Réserve !

A ce jour, 10 bénévoles sont inscrits dans ce nouveau dispositif. Vous souhaitez rejoindre l'équipe de réservistes ?

Pour cela, vous devez :

- habiter Caderousse
- être majeur
- avoir du temps bénévole à consacrer à votre commune

Vous signerez un contrat de 1 à 5 ans avec la mairie et bénéficierez d'une formation aux premiers secours. Vos activités seront organisées sur 15 jours ouvrables par an, avec une durée maximale de 24 h par semaine.

Contact : police@caderousse.fr
ou [jespinosa@caderousse.fr](mailto:jespinos@caderousse.fr)



Un exercice grandeur nature a été organisé mi-décembre pour planifier les actions à mettre en œuvre en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires

Sous la direction du commandant Jalabert du SDIS, son équipe, les élus, le personnel communal et les membres de la réserve communale de sécurité civile se sont retrouvés sur le terrain pour dérouler le Plan communal de Sauvegarde (PCS). La trentaine d'intervenants a mis en action les différentes étapes de cet outil opérationnel essentiel pour la protection et la sécurité des Caderoussiens.



COMMERCES / VIE ÉCONOMIQUE

SANDRINE BAUER REMPLACE SOPHIE DUPEYRE

Changement de tête au salon de coiffure BLS Evasion



Sandrine Bauer n'envisageait pas de devenir un jour son propre patron. « J'ai toujours travaillé dans la coiffure mais jusqu'en octobre 2021, j'étais encore salariée dans un salon à Orange » explique la jeune Caderoussienne.

Elle saisit l'opportunité du départ à la retraite de Sophie Dupeyre, gérante du salon de coiffure, pour reprendre son commerce et se mettre à son compte. Ici, tout le monde connaît Sophie Dupeyre, coiffeuse

à Caderousse depuis près de trente ans, son salon est même une institution !

« C'était donc une bonne nouvelle que l'activité se poursuive et que le cœur du village conserve son salon de coiffure ».

« Donner du bonheur »

Sandrine Bauer doit prendre sa décision très vite... en moins de deux jours. Soutenue par son époux, elle saute le pas et laisse tomber son travail à Orange.

Depuis le 4 octobre, la jeune femme résidant à Caderousse vient travailler à pieds, très heureuse de pousser la porte de son salon dont elle a refait toute la décoration. « C'est plus qu'une activité commerciale pour moi. Coiffer les gens me permet de leur donner bonheur et sourire » avoue Sandrine Bauer, très attachée à ses clientes et à ses clients.

« Eh oui, je reçois de plus en plus de messieurs » reconnaît-elle. Une clientèle qu'elle soigne jusqu'au bout du cheveu grâce à un choix de produits français de la gamme végétale « Secrets Professionnels By Phyto », à base de plantes, sans silicone, ni paraben.

BLS Evasion - Artisan Coiffeur
Horaires : du lundi au vendredi
Fermeture le samedi
04 90 51 99 21

Marché hebdomadaire

PLEIN FEUX SUR ... FABRICE KUBAS

Depuis 23 ans, Fabrice Kubas, installe ses fruits et ses légumes de saison, tous les mardis, dès 6 heures.

A son compte depuis de nombreuses années, il travaille seul sur les marchés. Il propose des produits régionaux qu'il sélectionne avec soin pour offrir le meilleur à ses clients. « Bien sûr, je vends aussi des fruits exotiques et des agrumes, importés notamment d'Espagne. Mais tout le reste est bien local » précise Fabrice Kubas, très attaché à la qualité et aux circuits courts.

Alors que le village s'éveille en douceur, il est l'un des premiers à sortir caquettes et caisses multicolores. Ses légumes et ses fruits sont beaux et généreux.

Ses pommes, salades, carottes, poireaux, raisins, ananas, céleri, poires, navets se disputent la meilleure place sur son étal.

Tous les mardis à Caderousse, il est aussi présent sur les marchés de Violes, Sablet, Mirabelle aux Baronniees et Saint-Restitut dans la Drôme.

« J'aime beaucoup le marché de Caderousse, notamment depuis que la mairie a modifié son emplacement. Le nouveau lieu est bien plus pratique et plus convivial, pour nous, marchands, comme pour nos clients, toujours aussi nombreux le mardi matin ».





VAUCLUSE PALETTES : JUSQU'AU BOUT DU BOIS

En quelques années, Bruno Lalçon a fait de son entreprise l'un des fleurons économiques de son secteur.

En novembre 2001, Bruno Lalçon prend la direction de Vauclose Palettes, créée en 1984, entreprise au sein de laquelle il travaille depuis plusieurs années. Il en est certain, la fabrication de palettes neuves ou d'occasion est un marché porteur pour répondre aux besoins de transport des fruits et légumes des maraîchers de la région.

Sucess Story

Grâce à la gestion dynamique et avisée de Bruno Lalçon, la PME Vauclosienne connaît une forte progression de son activité.

Ses secrets sont multiples : une production adaptée aux besoins du marché et à une nouvelle clientèle, une matière première de qualité, des procédés innovants, le choix du développement durable grâce à l'activité de reconditionnement.

Un savoir-faire maîtrisé

De Lyon à Marseille, Vauclose Palettes imprime son nom et sa réputation auprès de nombreux clients de la grande distribution et de l'agro-alimentaire. Installée en bordure de la route d'Orange depuis sa création, la surface extérieure de stockage a triplé, passant de 2 000 à 6 000 m². « Ce qui nous permet d'accueillir plusieurs milliers de palettes, en pin, au plus fort de la production ».

Cet espace est complété par un atelier de 250 m² qui abrite les chaînes de coupe et de montage.

« Le bois est préalablement coupé en cubes, puis en planches. Les palettes sont ensuite assemblées et finalisées à la main, selon les dimensions, les catégories et le poids souhaités par nos clients ».



De père en fils ?

« Nos huit salariés, de Caderousse ou d'Orange, ont presque tous été formés sur place » précise Bruno Lalçon.

« Ensemble, nous avons traversé la crise sanitaire en faisant face à une petite baisse de rythme pendant le premier confinement. L'activité a très vite repris afin de répondre aux besoins des grandes surfaces et de la grande distribution ». Bruno Lalçon ne sait pas encore si son fils Théo, qui travaille au sein de son équipe, lui succèdera. En attendant, il lui transmet tous les secrets de fabrication qui assurent aujourd'hui la réussite économique de Vauclose Palettes.

Vauclose Palettes - 573 route d'Orange
www.vauclose-palettes.fr - 04 90 51 95 29



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Caderousse, résolution en actions pour 2022 !

A l'aube de cette année 2022, c'est avec joie et impatience que nous poursuivons la feuille de route que nous nous sommes fixée.

Nous travaillons avec réflexion, méthode et rigueur que nous travaillons. Les aspects financiers et budgétaires sont suivis d'extrême près, pour que la commune puisse s'engager sans hypothéquer l'avenir, sans que les Caderoussiens puissent craindre, à terme, une hausse de la fiscalité. Nos choix et nos ambitions ne sauraient se concrétiser au détriment du pouvoir d'achat des Caderoussiens.

Nombreuses actions correctrices ont d'ores et déjà été menées pour diminuer les charges de fonctionnement trop importantes, au détriment de l'investissement. Nous les poursuivons. Chaque euro de fonctionnement économisé est immédiat réinvesti. Telle est notre devise.

Planification et priorisation pour agir à la fois sur le court, le moyen et le long terme. Votre vie quotidienne est tout aussi importante que l'avenir de la commune.

Parmi nos priorités figurent la sécurité, la mobilité et le cadre de vie : la réfection, la mise en sécurité de la route d'Orange, la création d'un cheminement piéton au niveau de l'espace jeunes, l'extension de la vidéoprotection, en seront les principales incarnations pour 2022.

Persuadés que l'identité de notre village auquel nous sommes tant attachés sera réaffirmée et valorisée par des actions de qualité, nous mettons une enveloppe budgétaire de 20 000 euros par an à disposition des propriétaires de biens intramuros pour la réfection de leurs façades. Nous impulserons également le projet de végétalisation des façades, en commençant par celles des biens municipaux et en accompagnant les propriétaires ou locataires volontaires qui désirent s'impliquer.

La réalisation de travaux d'aménagement de l'agence postale communale et l'augmentation des horaires d'ouverture de la mairie permettront d'accueillir les usagers de l'espace France Services dans de meilleures conditions. Attachés à pouvoir échanger avec vous, dialoguer et vous rendre compte de nos actions, nous repren-

drons enfin les réunions de quartier et organiserons des réunions publiques sur plusieurs dossiers importants.

Manifestations et moments conviviaux qui rythment le cœur de notre village et qui font l'essence de notre vivre ensemble seront reconduits en 2022. Festival du théâtre de rue, bal et pique-nique du 14 juillet, journée des associations en sont quelques exemples, mais ils ne seront pas les seuls. Nous espérons pouvoir enfin organiser enfin « Lez'arts dé-confinés » deux ans après et les feux de la Saint Jean. Alors vous l'aurez compris, malgré un contexte difficile, incertain, malgré des contraintes budgétaires lourdes, nous sommes ancrés dans l'action et nous sommes déterminés à y demeurer.

Caderousse, foisonnera de projets pour vibrer et rayonner tout au long de cette nouvelle année.

En espérant pouvoir vous retrouver lors des différents événements, en comptant sur votre mobilisation et votre investissement pour faire vivre notre territoire, nous vous souhaitons une très belle année 2022, à vous et à vos proches.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Chères Caderoussiennes, Chers Caderoussiens, Chers Administrés, Conseillère municipale et communautaire, notre colistière Mme Stéphanie Vandalle, a remis sa démission suite à des problèmes de santé. Après son départ notre équipe a accueilli M. Jean Benat qui, sachons-le, sera un allié de poids pour défendre les intérêts de notre beau village.

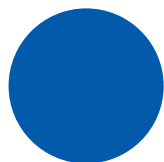
Le siège vacant de conseiller communautaire est occupé à présent par moi-

même, M. Jean-Pierre Blairon. Avec cette nouvelle fonction, je m'engage à poursuivre le travail commencé et à étudier avec attention tous les dossiers soumis en conseil communautaire et particulièrement, tous ceux qui concernent de près ou de loin Caderousse. Nous, élus de l'opposition, continuons aussi à siéger dans diverses commissions municipales (travaux, finances, appel d'offres, CCAS, enfance jeunesse et comité des fêtes) et suivons de près

les différents dossiers.

L'équipe vous présente ses vœux les plus sincères. Pour 2022, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos familles et vos proches, une année de Joie, de Santé et de Réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur.

Jean-Pierre Blairon, Ghislaine Eynard, Danièle Lopez, Michel Légerot et Jean Benat.



NAISSANCES

FATH RICHARD Gaïa - 13 janvier
SCHWARTZ Ézio, Marc - 14 janvier
BURRALLO Aïna, Elaïa - 16 janvier
GINER Pauline, Annie, Colette, Alice - 19 janvier
BÉGUET-DETTMANN Célestine, Aube - 14 février
HENNER Mia, Eva, Zoé - 22 février
LIAUZUN Paloma, Andy, Lana - 11 mars
LOPEZ COMMUNE Kayden,
Martial, Bruno, Anthony - 12 mars
PELABON Mya, Céline, Marianne - 09 avril
KALTENBACH VILLARD Mathias, Anthony - 08 mai
LIENARD Abigaëlle, Catherine, Marie - 22 mai
EICHER Loïs, Gabin - 04 juin
ARNOUX Juline, Christine, Béatrice - 17 juin
ROLLAND Charles, Hugues, Jean - 26 juin
GAUCHERAND Lisa, Louise - 30 juin
MIRMAND Dylan, Auguste, Jérôme - 26 juillet
GARCIA JACQUINOT Lyana, Maria, Stéphanie
13 septembre
DESJARDINS Timo, Didier, Christian - 15 septembre
BOUYEGH Nolan - 27 septembre
FULCONIS Adrianna, Béatrice - 25 octobre
CHACON Gabin, Robert, Stéphane - 16 décembre

MARIAGES

MORATAL Fabrice et GUITTON Marie - 29 mai
TREFI Samy et DA SILVA Celia - 12 juin
MELHAOUI Yassin et CHATOU Sara - 12 juin
AUGIAS Julien et CHUPIN Frédéric - 03 juillet
WALCZAK Nicolas et PITON Elodie - 10 juillet
RICHARD Arsène et FATH Camille - 17 juillet
BERGER Damien et BERT Marie - 21 août
MEZZATESTA Vincent et CINTAS Alexia - 28 août
LORENTZ Samuel et BUGNET Audrey - 11 septembre
LOPEZ Stan et COMMUNE Jennyfer - 23 octobre

DÉCÈS

Nous ont quittés fin 2020

MARQUION Christian, Louis, Marius, Gabriel - 22 décembre
BERBIGUIER Elise, Juliette veuve RAME - 23 décembre
CAPEAU Solange, Josépha, Delphine - 24 décembre
MARCELLIN Odette, Thérèse, Adolphe veuve ROCHE
26 décembre

Nous ont quittés en 2021

CHEVAL Claude, Fleury - 05 janvier
ROCHE Paulette, Marie, Gabrielle veuve RIGAUD - 26 janvier
GONDRY Jean-Claude - 17 février
LAMBOTTE Léon - 01 mars
BRAYE Marc, Jules - 14 mars
RAGE Marcel, Germain - 16 mars
COURTIAL Lucienne, Elise veuve GUINTRAND - 20 mars
FUENTES Jean - 30 mars
DUMONT Ginette, Alice, Jeanne veuve SCHUPPERT - 04 avril
CHARBONNIER Simonne, Claude veuve PARENT - 06 avril
QUENIN Jeannine, Paulette veuve LAUZIER - 29 avril
BORIE Bernadette, Augusta épouse DI DOMENICO - 24 mai
JEAN Albert - 03 juin
MARTIN Denis, Gabriel, Jean - 09 juin
GRAND Francine, Mauricette, Albertine, Frédérique
épouse DUCASSE 11 juin
COUELLE Marie-France, Jeanne, Simone
épouse LÉGEROT - 13 juillet
DUFFRENE Cristelle, Mary, Andrée veuve MARQUES - 27 juillet
POINT Arlette, Marie, Adrienne veuve ROUX - 28 juillet
CLAËS Bernard - 02 août
DI DOMENICO Michel, Angelo - 06 août
BLANCO François - 28 août
HOUDAYER Serge, Roger, Robert - 31 août
COUCHARD Mireille, Jeanne veuve COUTURIER - 07 septembre
BENHALIMA Sid, Ahmed - 19 septembre
TENDIL Jacqueline, Paule veuve LANDAZ - 27 septembre
MENK Gerhard - 12 octobre
SAURIN Andrée, Marie veuve DROMMI - 11 novembre
BÉRARD René, marc, Jean - 19 novembre
NOGIER Camille, Abel, Henri - 23 novembre
BABIOL Hubert, Mary, Victor - 04 décembre
DELÈGUE Jeanne, Marie, Antoinette veuve REYNARD - 8 décembre
LEFORATI Madeleine, Irma, Eugénie veuve VEYRIER - 11 décembre
MOSCARDO VALERO José - 16 décembre



ÆRE PUBLICO
FUNDITUS
EDIFICABATUR
ANNO
M·DCC·LII·

RF

CONSULIBUS
D·D
JOS·BL·BERBIGUIER
LT
HIC·R·RAYMON



HOTEL DE VILLE
REPUBLICAINE FRANCAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

REJOIGNEZ-NOUS
Mairie de Caderousse
www.caderousse.fr
application : CityAll



Mairie :
Rue Berbiguier - B.P. 15
84860 CADEROUSSE
Tél. 04 90 51 90 69